

À PROPOS DE L'ÉCU ARMORIAL DE LA COMMUNE DE CRUSCADES

POURQUOI LES CONSULS DE NOTRE ANCIENNE COMMUNAUTÉ ONT-ILS ADOPTÉ LA ROUE DÉJANTÉE D'OR À HUIT RAYONS SUR CHAMP D'AZUR ?



HISTORIQUE

À la fin du XVII^e siècle, les longues guerres coûteuses de Louis XIV ont ruiné le royaume de France : plus un **sol** dans les caisses de l'État ! Pour les renflouer, les conseillers du roi préconisèrent la création de nouveaux offices **vénaux** (*qui se vendent*). C'est ainsi qu'ils imaginèrent d'obliger « *les personnes, les domaines, les compagnies, les corps et communautés* » à faire enregistrer obligatoirement des armoiries en s'acquittant, bien entendu, d'une taxe. Dès 1697, ce nouvel office destiné à créer le grand « **Armorial Général de France** », fut acquis, moyennant un prix d'achat très important, par **Charles d'Hozier** qui devint, de fait, « **Le Garde de l'Armorial de France.** » Son nom est resté. Aujourd'hui, on dit couramment : « **consulter le d'Hozier** ». Les communautés (paroisses), dans leur immense majorité¹, parce qu'elles étaient endettées, firent la sourde oreille : le royaume vivait des temps très difficiles : disettes, épidémies, dérèglement climatique (baisse des températures, pluies diluviennes, inondations, etc.)² C'est l'époque des déguerpissements : incapables de payer leurs impôts, beaucoup de petits propriétaires préférèrent « déguerpir » en abandonnant leurs biens-fonds afin d'échapper aux collecteurs de l'impôt.

¹ Un recensement général effectué en 1789 évalua à environ 44 000 le nombre des anciennes paroisses auxquelles ont donné la nouvelle appellation de « **communes** ».

² Au cours de la période 1645-1715, dans le milieu de ce qu'il est convenu d'appeler « le Petit Âge Glaciaire » (P.A.G.), il y eut un affaiblissement durable de l'activité solaire. Le royaume connu des hivers polaires ; le plus terrible fut sans conteste celui de 1709 qui causa la mort de dizaines de milliers de personnes (26 000 pour la seule ville de Paris, d'après la correspondance de la Palatine, belle-sœur de Louis XIV).

Les communautés qui tardèrent à prendre des armoiries furent sommées de le faire sous la contrainte judiciaire. De plus, pour avoir trop attendu pour s'acquitter de la taxe, on leur imposa un blason. Mais à Cruscades, petite paroisse d'une centaine d'âmes, dès la publication de l'édit royal de 1696 sur la création des blasons armoriaux, les consuls cruscadèls réservèrent, dans le « budget » de 1697, une somme de **29 livres**.³ Dans le diocèse de Narbonne, notre ancienne communauté fut l'une des premières à payer cet impôt, ce qui lui permit d'adopter les armoiries de son choix, celles-là même que nous utilisons de nos jours. En 1696, le seigneur de Cruscades était le Cardinal-archevêque de Narbonne, Pierre de BONZI. **Les consuls et les chefs de familles de Cruscades décidèrent de copier une petite partie des armoiries de leur seigneur, à savoir la « roue d'or déjantée sur champ d'azur ».**

**PIERRE DE BONZI (1631-1703), ARCHEVÊQUE
DE NARBONNE, SEIGNEUR DE CRUSCADES**

Armoiries de Pierre de Bonzi



Comment doit-on lire ces armoiries ?

³ 550 euros de 2024.

« **Écartelé** (l'écu armorial est divisé en quatre quartiers) : **1 et 4, coupé d'azur** (bleu), **chargé d'une rose, et d'or** (jaune) **plain** (signifie que la moitié du bas du 1^{er} quartier ne comporte pas de figure, à l'inverse de la 1^{ère} partie dudit quartier qui porte une rose) – **2 et 3, d'argent** (blanc), **à la guivre** (serpent) **d'azur, couronnée d'or** (la guivre porte une petite couronne d'or) **et issante** (figure d'un enfant à mi-corps sortant de la gueule du serpent)⁴ **de gueules** (en héraldique, « gueule » désigne la couleur rouge : l'enfant est rouge) **qui est de la famille Visconti ; sur le tout d'azur, à la roue déjanté d'or** (dans un petit écu d'azur **au centre des armoiries de Pierre de Bonzi**, se trouve la roue d'or déjantée, c'est-à-dire qu'elle n'a pas de jante) **qui est de la famille de Bonzi.**

Au sujet de cette « **roue déjantée d'or** », adoptée en guise d'armoiries par l'ancienne communauté de Cruscades, on y voit **huit rayons**. Or, à propos des ascendants de Pierre de Bonzi, certains historiens ont écrit qu'il s'en trouvait d'origine juive (dont des banquiers lombards).

C'est pour cette raison que l'on peut trouver, parfois, les armoiries de Mgr de Bonzi avec, en son centre, la roue déjantée à sept rayons. La preuve est à Narbonne, dans l'escalier de la salle des Synodes (ancien palais archiépiscopal) où l'on peut découvrir, sculptées dans un beau marbre de Carrare, lesdites armoiries de Pierre de Bonzi avec la roue déjantée à sept rayons.

Le nombre « 7 » est attaché au Judaïsme (comme à d'autres religions, par ailleurs, mais pour des raisons différentes).

- **Les célébrations religieuses remarquables dans l'année juive sont au nombre de 7.**
- **Le nombre de divisions de la bible hébraïque est de 7.**
- **Le chandelier hébraïque (menorah) compte 7 branches.**
- **Durant le Shabbat, 7 personnes « montent à la Torah » pour la lire à la synagogue. Etc..**

⁴ L'une des explications probable de cette **guivre** viendrait du fait qu'un amiral sarrasin fut tué au siège de Jérusalem en 1099 par Othon **Visconti**. Cet officier arabe portait un casque sur lequel était représenté **un serpent dévorant un enfant**. Othon, pour commémorer sa victoire sur les « Infidèles », fit figurer sur son blason ladite **guivre** à l'enfant.



**ARMOIRES DE Mgr PIERRE DE BONZI .EXPOSÉES
DANS LE GRAND ESCALIER .DE LA SALLE
DES SYNODES (Hôtel de Ville - Narbonne)**

(En leur centre, on distingue nettement la roue déjantée qui ne porte que 7 rayons.)

**Georges-Sylvain SENIE
(Cruscades, juin 2024)**